

Déclaration de Sinistre

DECES du FINANCEUR
ASSURANCE ETUDIANT PACK MGEL


Emplacement réservé à l'agence qui réceptionne la déclaration (cachet + date de réception) :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° Rue : Code Postal : Ville :

/...../...../...../..... email@.....

DATE du SINISTRE :/...../.....

N° du CONTRAT d'ASSURANCE :

LIEU (adresse, code postal, ville) :

Les CIRCONSTANCES EXACTES :

Fait à le/...../.....

Signature :


Pièces à fournir (liste non exhaustive) :


- La copie de l'acte de décès
- La copie du bulletin d'adhésion et de l'attestation d'adhésion au Pack MGEL
- Le procès-verbal de gendarmerie ou constat de police décrivant les circonstances de l'accident
- Toutes autres pièces en rapport avec l'accident
- La copie du dossier d'inscription dans l'établissement d'enseignement
- La copie des relevés des Frais de Scolarité restant à charge
- Le certificat médical précisant la date et la cause du décès

La déclaration est à retourner dans les cinq jours après la survenance du sinistre à l'adresse suivante :

VITAL ASSUR – Service Sinistres – 44 Cours Léopold – 54000 NANCY

Pour contacter le Service Sinistres :

 **03.83.54.86.87**

 **03.83.51.28.23**

 sinistresvitalassur@mgel.fr